

Communauté marocaine à l'étranger

EN PARTENARIAT AVEC LE
MINISTÈRE CHARGÉ DE LA
COMMUNAUTÉ MAROCAINE À
L'ÉTRANGER

Des liens toujours plus forts entre la diaspora marocaine et le Royaume

Les Marocains résidents à l'étranger continuent de garder des liens très forts avec leur pays d'origine. 2,5 millions de passagers et 500.000 véhicules sont attendus cette année. D'importantes mesures ont été prises en leur faveur tant sur le plan économique et social que culturel.

Laila Zerrou
lzerrou@aujourdhui.ma

Les Marocains résidents à l'étranger maintiennent un attachement profond et un lien indéfectible à leur pays d'origine. Ils l'ont d'ailleurs prouvé lors du référendum constitutionnel en affluant massivement vers les bureaux de vote. Chaque année, ils sont toujours aussi nombreux à rejoindre le Maroc. Sur les 5 millions de Marocains qui résident à l'étranger, 2,5 millions de passagers et 500.000 véhicules sont attendus cette année. Au fil des années, l'opération Transit a connu un saut qualitatif sur le plan de la modernisation et du renforcement des infrastructures portuaires. Plus de 15 millions de dirhams ont été débloqués pour le développement et le renforcement des infrastructures portuaires de Tanger, Nador et Al Hoceima. Parmi les autres mesures importantes qui ont été prises dans le cadre de l'opération Transit 2011 figurent l'aménagement par la Fondation Mohammed V pour la solidarité d'une nouvelle aire de repos à Tanger sur la route menant au port de Tanger-Med, d'une capacité de 1.200 véhicules, et l'aménagement de nouveaux espaces d'accueil dans les aéroports de Fès et d'Agadir et à Bab Mellilia.

A ces nouveaux sites viennent s'ajouter des espaces d'accueil déjà existants au niveau des ports de Tanger Med, d'Al Hoceima et de Nador ainsi que de Bab Sebta, Tazarine, Ras El Ma, Taourirt et les aéroports de Casablanca et d'Oujda. Autre nouveauté : le port de Tanger-Med accueille cette année tous les voyages de courte, moyenne et longue distances en provenance des ports d'Espagne,



• Le ministère chargé des MRE a déployé cette année un programme d'accompagnement destiné à faciliter les services administratifs rendus aux MRE.

de France et d'Italie. Pour faciliter la traversée des MRE, un plan de flotte composé de 39 navires et 12 compagnies maritimes a été mis en place. Sur le plan économique, les MRE continuent de constituer une force importante pour le pays. Leurs transferts représentent le deuxième apport en devises du pays. En l'espace de huit ans, les transferts des MRE se sont élevés à 307,12 milliards DH, soit une moyenne de 38,39 milliards DH par an. Après deux années particulièrement difficiles en raison de la crise économique mondiale, les transferts des MRE sont repartis à la hausse en 2010.

Une tendance qui s'est maintenue en 2011. Selon les derniers chiffres de l'Office des changes, les recettes des MRE ont enregistré une hausse de 7,1% au cours du premier semestre 2011 s'élevant à plus de 26 milliards de dirhams contre 24,9 milliards à la même période de l'année précédente. Afin d'encourager les MRE à investir au Maroc, le gouvernement a mis en place un certain nombre de mesures.

Rappelons qu'en 2009, un Fonds d'investissement «MDM Invest» pour l'encouragement des investissements MRE a vu le jour. Ce Fonds est articulé autour d'un apport en fonds propres (en devises) d'au moins 25%, une

subvention de l'Etat de 10% et un crédit bancaire d'au plus 65%. D'autres actions ont été menées par le ministère en l'occurrence le lancement du programme de création de 1000 PME au Maroc par les ressortissants marocains en France. Ce programme vise à appuyer la définition et la mise en place d'une stratégie nationale d'accueil des investissements de la diaspora et à garantir un

accompagnement les investissements des MRE dans leur région d'origine.

Concernant le volet administratif, le ministère a déployé un programme d'accompagnement destiné à faciliter les services administratifs rendus aux MRE. Ce dispositif porte sur la mise en place d'un système intégré de traitement des requêtes, la création d'une Commission intermi-

15 au 25 juillet). Des activités diversifiées sont programmées dans ces universités concernant le domaine linguistique, l'organisation des conférences et les visites à caractère culturel, économique, artisanal et artistique. Des débats très riches sur les valeurs de l'Islam, l'identité nationale, le projet d'autonomie ou encore l'histoire de l'immigration marocaine sont au programme.

Ces universités constituent une réponse à la demande de plus en plus forte de la communauté MRE dans le domaine culturel et d'enseignement de la langue arabe. Parmi les autres actions prévues figurent l'organisation des colonies de vacances au profit de 1.200 enfants immigrés et la participation de 250 jeunes Marocains du monde aux festivités du 12ème anniversaire de la fête du Trône.

Sont également prévus des rencontres de communication avec les MRE dans plusieurs préfectures et provinces du Royaume et des programmes de communication pour débattre des préoccupations de cette frange de la société. À l'instar de l'année précédente, des journées culturelles sont organisées dans les pays d'accueil ainsi que des séjours culturels et de découverte en faveur des enfants et des jeunes MRE. ■

Au fil des années, l'opération Transit a connu un saut qualitatif sur le plan de la modernisation et du renforcement des infrastructures portuaires.

accompagnement de qualité en France et au Maroc aux promoteurs MRE.

L'objectif étant d'accompagner la création de ce nombre d'entreprises à l'horizon 2013. A ceci s'ajoute la mise en place d'une cellule d'accompagnement des investissements des MRE. Cette structure a pour principales missions d'informer et orienter les investisseurs potentiels sur les différents secteurs de l'économie, d'assister les porteurs de projets, d'identifier et évaluer les formes de partenariat avec les acteurs locaux et ce pour promouvoir et

nistérielle pour le traitement des doléances des MRE, l'instauration d'un système de permanence au niveau des administrations locales pendant la période estivale. Il est également important de relever la mise en place d'une cellule de veille juridique au sein du ministère. Sur le volet culturel et éducatif, plusieurs activités ont été programmées cet été notamment l'organisation de 11 universités d'été dans 10 villes au profit de 500 jeunes issus de différents pays. Agés de 18 à 25 ans, ces jeunes ont fréquenté ces universités durant dix jours (du